



**COMMUNIQUÉ DE
MICHEL LEPRÊTRE,**
*président de l'établissement
public territorial
Grand-Orly Seine Bièvre*

Ils méritent de la dignité !

« La souffrance sociale commence à tout âge », [Victor Hugo, *Les Misérables*, 1862]



© Mairie d'Ivry-sur-Seine - Alex Bonnemaïson

Alors que la guerre en Ukraine s'embourbe et sous fond de crise énergétique, nous le voyons trop bien, quel que soit l'échelon, la pauvreté explose dans notre pays, faisant petit à petit toujours plus de place à la grande pauvreté. Une concurrence des misères s'instaure en fonction des pays d'origine, engendrant un monde de violences et non hospitalier. Je ne peux m'y résoudre ni rester impassible devant un tel constat.

Nous le savons toutes et tous, l'accumulation de non droits matériels comme sociaux, surtout quand cette situation dure, abîme tellement la personne qu'elle ne peut plus garantir sa dignité ni son intégrité par ses propres forces. L'article 1^{er} de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme nous rappelle pourtant que « tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits ». **La misère apparaît ainsi comme une violation des Droits de l'Homme.** Il incombe donc aux services de l'État de palier aux difficultés que rencontrent les personnes vulnérables et de les protéger, à plus juste titre lorsqu'il s'agit d'enfants ou d'adolescent-es.

Depuis juillet 2022, 200 très jeunes hommes vivent toujours dans de vulgaires tentes sous le pont Mandela à Ivry-sur-Seine. Cette situation est inacceptable !

Ce n'est évidemment pas par choix mais par nécessité qu'ils se sont retrouvés ici ; ils fuient des situations dont la France a pleinement consciences comme la misère, les conflits armés, l'oppression... Pire, aux yeux du droit français ils ne sont reconnus ni mineurs ni majeurs et ne peuvent donc prétendre à aucun suivi social ni accéder à une quelconque structure d'accueil. Face à cet abandon organisé par l'État, l'évacuation du terrain demandé par le tribunal administratif ne changera rien : ces adolescents resteront livrés à eux-mêmes sans abris ni suivi social. Quel avenir leur est alors réservé ? A l'entrée de l'hiver, **il y a urgence à agir : pour eux mais plus largement pour les 2 000 enfants qui, chaque soir, se voient refuser un hébergement d'urgence.** Ne l'oublions pas, la manière dont nous traitons la jeunesse façonne l'avenir. « Mes amis, retenez ceci, il n'y a ni mauvaises herbes, ni mauvais hommes. Il n'y a que des mauvais cultivateurs » [Victor Hugo, *Les Misérables*, 1862].

Je m'associe aux actions de Monsieur Philippe Bouyssou, Maire d'Ivry-sur-Seine pour que ces 200 jeunes exilés, nos « gavroches » d'aujourd'hui, soient sortis de la rue.

Monsieur Combe, ministre de la Famille,
Madame Thibault, préfète du Val-de-Marne,
Monsieur Guillaume, préfet de région IdF,

**METTEZ À L'ABRI CES JEUNES ET
APPORTEZ-LEUR UN SUIVI SOCIAL !**